

Association « Les Amis de Mary Cassatt »

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 02/03/2019

La réunion se tient, sous la présidence de Marijke Chaineaud, dans les locaux de la Mairie du Mesnil-Théribus, siège de l'Association.

Marijke Chaineaud déclare la séance ouverte à 11 h.

Elle remercie toutes les personnes présentes. Elle salue Madame Delande, Maire de la commune, et tous les membres présents de l'Association.

Plusieurs membres sont excusés : Victor Grammatyka, directeur de l'établissement du Moulin Vert, ainsi que Mme Fedoroff et M. Daras Siffait de Moncourt, membres du conseil d'Administration.

A l'ordre du jour, figurent les points suivants :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Élection de nouveaux membres au Bureau du Conseil d'administration
- Perspectives et nouveaux projets

Le quorum est atteint. La tenue de l'assemblée générale est donc valide.

Rapport moral (Marijke Chaineaud)

L'année 2018 fut une année pleine de rebondissements avec beaucoup de projets, et d'inquiétude.

L'Association a été présente grâce à plusieurs manifestations :

- Le 1er juillet, nous étions présents avec un stand sur la plaine des sports à Chaumont en Vexin, lors de la manifestation "Vexin-Thelle en Fête". Nous avons eu de nombreux visiteurs, très intéressés par le projet de notre Association. Marie-Christine Maufus avait fait un joli "quizz" culturel autour de l'Impressionnisme.
- En octobre, pour l'inauguration d'une nouvelle aile à l'hôpital de Chaumont en Vexin, la direction nous a demandé d'illustrer l'œuvre de Mary Cassatt. Une vingtaine de reproductions d'œuvres de Mary Cassatt ont orné les murs pendant un mois.
- Le samedi 10 novembre, la réalisatrice Catherine Aventurier est venue nous présenter son documentaire : « Edgar Degas, Mary Cassatt, les enfants terribles de l'impressionnisme » en présence de Guy Vadepiet qui a pu dédicacer quelques exemplaires de son livre sur Mary Cassatt. Victor Grammatyka nous a ouvert le château de Beaufresne pour l'occasion. Ce fut un bon moment qui s'est terminé par un pot de l'amitié.
- Grâce à l'intérêt suscité par l'exposition Mary Cassatt au musée Jacquemart-André à Paris nous avons eu quelques visiteurs, désireux de voir le lieu où vécut l'artiste franco-américaine. Merci à Victor Grammatyka, le directeur du Moulin Vert au Mesnil-Théribus, qui nous a obligeamment ouvert les portes de l'établissement.

Nous nous sommes réunis en comité restreint, régulièrement, tout au long de l'année pour faire avancer les dossiers.

Nous vous rappelons que lors de l'Assemblée Générale de février 2018, l'Association avait décidé de continuer le projet de Jean-Pierre Chaineaud : créer un centre culturel, artistique et pédagogique dans le château qui était mis en vente par Le

Moulin Vert, à charge pour l'Association des Amis de Mary Cassatt de trouver un acquéreur.

Grâce à la volonté, au savoir-faire et à l'enthousiasme de Marie-Christine Maufus et de Chantal Rousseau, que vous ne connaissez pas encore, aidées par Caroline Chaineaud, des dossiers étoffés ont vu le jour. Nous avons avancé dans le projet d'acquisition du château. Des démarches (lettres et dossiers) ont été envoyées aux États-Unis et en France. Des élus ont été contactés, des rendez-vous ont été pris. John et Sue Shaw sont venus avec de nouveaux projets. Une petite vidéo a été tournée.

La direction générale du Moulin Vert nous a reçus à son siège à Paris.

L'estimation que nous avons demandée à une agence immobilière de la région et qui s'élevait à 500.000 € était beaucoup plus basse que l'estimation faite par les Domaines, à la demande du Moulin Vert (1.000.000€), ce qui posait un problème. Le Moulin Vert nous a donné jusqu'en avril 2019 pour trouver le financement devant permettre l'acquisition du site.

Ce fut une année riche en échanges et en projets ambitieux.

Merci à vous tous qui avez œuvré avec enthousiasme pour que l'Association des Amis de Mary Cassatt continue de vivre.

Derniers développements

Nous voilà en 2019, une nouvelle année et de nouveaux rebondissements !

Nous étions restés avec nos projets, très ambitieux mais cohérents avec le but que nous nous étions fixé.

Mais début février, Marijke Chaineaud a reçu un appel téléphonique de M. Benoît Péricard, président du Conseil d'administration du Moulin Vert, lui annonçant que, à la suite d'une réunion avec la direction du Moulin vert, le château n'était plus à vendre. Le prix proposé était trop bas. Il devenait plus avantageux pour le Moulin Vert de refaire la cuisine et les dépendances en premier lieu et ensuite de réhabiliter le château. Marijke Chaineaud reconnaît que ce fut un soulagement pour les personnes qui avaient travaillé sur le projet de rachat.

Jeudi dernier (28 février), notre Présidente a rencontré Victor Grammatyka, qui lui a expliqué le futur du château.

Le château va être restauré dans la perspective d'une réhabilitation. Les deux pièces du rez-de-chaussée (salle à manger et salon à l'origine) resteront « dans leur jus ». La cuisine va être déplacée. L'administration reste au rez-de-chaussée. Les deux étages seront entièrement refaits. Un parcours pédagogique est prévu dans le parc et autour du ru du Mesnil, avec des explications sur la vie et l'œuvre de Mary Cassatt. Nous allons nous réunir bientôt pour voir ce que nous pouvons faire, mais déjà Benoît Péricard n'a pas exclu l'idée que l'Association puisse utiliser les lieux pour continuer à honorer et perpétuer la mémoire de Mary Cassatt.

Une page se tourne, et il faut aller de l'avant.

Pour que l'association puisse vivre nous avons besoin de vous tous, vous ses membres, pas seulement par vos cotisations, mais aussi par vos idées, par vos actions.

Merci à vous tous.

Après l'exposé du rapport moral, Marijke Chaineaud demande à l'Assemblée son approbation. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier (Christian Barbé)

Christian Barbé, trésorier de l'Association porte à la connaissance de l'Assemblée les données du rapport financier.

L'Association compte 39 membres à jour de leur cotisation. Une relance amicale sera faite pour les quelques membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation.

- compte courant : le solde au 01/01/2018 était de 1183,49 euros.

Les recettes (cotisations) se sont élevées à 1470 euros, et les dépenses à 185,77 euros (frais de banque, assurance, réception et divers).

Au 31/12/2018, le solde est de 2467,72 euros.

- compte sur livret bleu : le solde au 01/01/2018 était de 4895,04 euros.

Au 31/12/2018, il est de 4931,75 euros.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du conseil d'administration (Marijke Chaineaud)

La Présidente propose l'entrée au conseil de Chantal Rousseau, qui a beaucoup aidé les membres du bureau qui ont épaulé Marijke Chaineaud pour les prises de contact et la réalisation des dossiers. Chantal Rousseau avait une activité professionnelle d'architecte d'intérieur. Elle a pris contact avec des entreprises - la plupart ayant des liens avec les Bâtiments de France - qui ont fourni des chiffrages précis pour les travaux à effectuer sur le Château, tellement utiles qu'il semble que ces chiffrages aient beaucoup aidé le Moulin Vert dans sa réflexion ultérieure.

Mme Nique-Boin, qui ne participe plus aux travaux de l'Association, est considérée comme démissionnaire.

M. Guy Vade pied est proposé pour la remplacer.

Le conseil est composé de 14 membres :

- Mmes C. Chaineaud, M. Chaineaud, A.M. Fédoroff, S. Gougenheim, M.C. Maufus, M.J. Pellé, et C. Rousseau ; Mrs C. Barbe, M. Dallut, M. Daras Siffait de Moncourt, V. Grammatyka, G.Moulin, J.C. Thomas et G. Vade pied.

M.C. Maufus souhaitant être attachée à la communication, notre Présidente propose le nom de C. Rousseau pour le poste de vice-présidente.

Le bureau est donc maintenant le suivant :

Présidente : Marijke Chaineaud

Vice-Présidente : Chantal Rousseau

Secrétaire : Jean Claude Thomas

Secrétaire adjointe : Sylvie Gougenheim

Trésorier : Christian Barbé

Trésorier-Adjoint : Maurice Dallut

Chargées de communication : Marie-Christine Maufus et Caroline Chaineaud

L'assemblée générale valide à l'unanimité ces modifications.

Perspectives et Projets pour 2019

La situation est maintenant très claire en ce qui concerne le château de Beaufresne, que le Moulin Vert va restaurer comme il l'entend (il n'y a aucune contrainte puisque le château n'est pas classé, ni inscrit). Seul le jardin est classé.

Guy Vade pied souhaite qu'un partenariat soit établi entre l'Association du Moulin Vert et notre Association. Il revient sur l'importance du Moulin situé dans le parc du domaine, pour l'œuvre de Mary Cassatt.

A propos de la sécurité dans le bâtiment actuel, Madame Delande précise que la réunion de la commission de sécurité se tiendra dans les prochaines semaines (mars ou avril).

Actuellement, 55 élèves sont accueillis sur le site.

Pour Madame Delande, il est peut-être envisageable que le Moulin serve à l'accueil des parents lors des visites aux enfants hébergés au château.

Marijke Chaineaud rappelle qu'en ce moment, il n'est pas utilisé.

Notre Présidente va, à nouveau, prendre rendez-vous avec le Moulin Vert.

Madame Delande expose plusieurs des initiatives de la commune du Mesnil-Théribus :

- l'école va être nommée "Mary Cassatt".

- des panneaux vont être installés aux trois entrées du village, qui feront savoir à tous les usagers qu'ils entrent dans le village de Mary Cassatt.

- il pourrait y avoir un projet de jumelage entre le Mesnil-Théribus et Pittsburgh.

Marie Christine Maufus revient sur les projets futurs de notre Association. Elle précise qu'elle fait partie de l'association Maurice Denis, qui organise un ou deux événements par an. M.C. Maufus souhaite que des illustrations faites à partir de l'œuvre du peintre soient placées dans le village.

Madame Delande a demandé à un peintre du village de réaliser une fresque.

Plusieurs intervenants reviennent sur l'aspect actuel des abords du château (entrée et jardin). Marijke Chaineaud, notre Présidente rappelle que nous ne sommes ni propriétaire des lieux ni responsable de leur entretien et qu'elle accorde toute sa confiance à l'association du Moulin Vert pour gérer son domaine. Quelques échanges houleux tant sur les aspects que sur la dégradation des abords du lieu ne font que confirmer la nécessité qu'un partenariat soit établi rapidement avec le Moulin Vert ce qui permettrait à notre association de s'impliquer davantage sur toutes ces questions.

En attendant, il reste fondamental de travailler tous ensemble dans un même objectif, celui de perpétuer la mémoire de Mary Cassatt au Mesnil-Théribus. Pour cela, et suite à l'arrêt de la vente du château, l'association proposera dans les mois à venir de nouveaux projets à l'ensemble de ses membres. Toutes les idées sont les bienvenues et seront étudiées dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente Marijke Chaineaud remercie tous les membres présents. Marijke Chaineaud déclare close la séance à 13 heures, et convie tous les participants à partager le verre de l'amitié.

Marijke Chaineaud, Présidente